

LE
TEMPLE
— DE LA —
RENOMMÉE



GÉNÉRALITÉ

Le Temple de la renommée Rouge et Or prendra vie en décembre 2025, en conclusion du 75^e anniversaire du programme d'excellence sportive de l'Université Laval.

- Les candidatures seront regroupées en trois catégories : étudiant.e-athlète, entraîneur.e et bâtisseur.se. Toutes les catégories sont mixtes et le genre ne sera pas considéré comme un critère.
- Tout le monde peut soumettre une candidature. Les informations soumises seront vérifiées et certaines pièces justificatives pourraient être demandées au besoin.
- Le comité de travail se réserve le droit d'ajouter des candidatures ou d'en déplacer dans une catégorie plus pertinente.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour qu'une candidature soit acceptée, elle doit respecter les critères essentiels suivants, selon la catégorie.

Étudiant.e-athlète

Formation/diplôme :

- être diplômé.e. de l'Université Laval (baccalauréat au minimum).

Années d'activités :

- avoir porté les couleurs du Rouge et Or pendant au moins deux (2) ans.
- avoir conclu sa carrière universitaire avec le Rouge et Or depuis au moins cinq (5) ans.
- avoir pris sa retraite du sport de compétition.

Entraîneur.e

Formation/diplôme :

- ne s'applique pas

Années d'activités :

- avoir, pendant une période significative, démontré un engagement qui reflète une certaine longévité et un impact distinctif sur le programme d'excellence Rouge et Or, son sport et ses étudiants-athlètes.
- avoir atteint l'âge de 60 ans au moment de l'intronisation ou avoir dirigé son équipe pour la dernière fois il y a au moins cinq (5) ans.

Bâtisseur.se

Formation/diplôme :

- ne s'applique pas

Années d'activités :

- avoir été actif.ve au sein de l'organisation pour une période minimale de cinq (5) années
- avoir joué un rôle important dans la fondation du programme Rouge et Or (ou une de ses équipes), et/ou
- avoir contribué de manière significative au développement et au rayonnement du programme, et/ou
- avoir démontré un engagement exceptionnel axé sur l'excellence tout au long de son évolution

COMITÉ DE SÉLECTION

- Le comité de sélection est formé de sept personnes votantes provenant de différents secteurs d'activités de l'univers du Rouge et Or.
- Un membre de la direction du Service des activités sportives de l'Université Laval agit comme président du comité de sélection.

MÉCANISME DE SÉLECTION

- Toute personne peut soumettre une candidature en remplissant le formulaire en ligne.
- Sur réception, un premier tri des candidatures est effectué par le comité de travail du Temple de la renommée Rouge et Or pour s'assurer de la conformité aux critères de base mis en place.
- Les candidatures rencontrant les critères de base sont ensuite acheminées au comité de sélection pour analyse. Le comité de sélection se réunira pour identifier les candidatures retenues. Pour cette première édition, il n'y a pas de minimum ou de maximum de candidatures retenues par catégories.
- Une candidature peut être étudiée plus qu'une fois (si elle n'est pas retenue une année X, elle pourrait l'être pour une année subséquente).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Après respect des critères de base, les candidatures seront évaluées selon la grille suivante :

	CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES			
	Reconnaisances sportives	Accomplissements et performances	Contribution au programme et à la communauté	Rayonnement du programme
Étudiant.e-athlète	La personne doit : • avoir été honorée par le programme ou par les réseaux de compétition (équipe d'étoiles RSEQ ou U SPORTS , athlète de l'année RO, RSEQ ou U SPORTS) • avoir fait preuve d'un comportement exemplaire	La personne doit : • avoir à son tableau des accomplissements sportifs de niveau national ou international (médaille, record, participation à des grands jeux ou des compétitions d'envergure, membre d'une équipe professionnelle)	La personne peut : • avoir contribué remarquablement à l'histoire de l'équipe et/ou de la discipline • avoir laissé son empreinte dans la communauté • avoir contribué à améliorer le RO pendant ou après son passage à l'université	La personne peut : • avoir fait rayonner le Rouge et Or à travers sa carrière professionnelle, sportive ou non • avoir mis le Rouge et Or à l'avant plan dans ses implications sociales
Entraîneur.e	La personne doit : • avoir connu du succès à la barre de son équipe (championnats, palmarès remarquables. nomination comme entraîneur de l'année RSEQ, U SPORTS ou fédération)	La personne doit : • avoir à son actif des titres nationaux ou provinciaux • avoir cumulé plusieurs victoires consécutives • avoir participé à des grands jeux ou des compétitions d'envergure	La personne peut : • avoir contribué au développement de la discipline ou du programme Rouge et Or • avoir fait preuve d'innovation dans ses méthodes de coaching • avoir eu une influence positive sur les athlètes, sur leur développement personnel et leur carrière • avoir été impliquée dans diverses causes ou comités	La personne retraitée peut : • avoir fait rayonner le Rouge et Or à travers sa carrière professionnelle, y compris dans le sport professionnel ou d'autres domaines • avoir mis le Rouge et Or à l'avant plan dans ses implications dans la communauté sportive (formations, mentorat, initiatives qui enrichissent la culture du sport à l'université et au-delà)
Batisseur.se	La personne doit : • supporté de façon continue et sur une longue durée le programme Rouge et Or • avoir démontré un engagement envers les valeurs et la mission de l'Université Laval et du Rouge et Or	La personne doit : • avoir eu des impacts mesurables sur les infrastructures, sur les ententes de partenariats ou dans l'organisation globale du programme Rouge et Or	La personne peut : • avoir contribué au développement de la discipline ou du programme Rouge et Or • avoir fait preuve d'innovation dans ses actions et ses initiatives • avoir eu une influence positive sur le programme et son développement • avoir été impliquée dans diverses causes ou comités	La personne peut : • avoir fait rayonner le Rouge et Or à travers sa carrière professionnelle, y compris dans le sport professionnel ou d'autres domaines